



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 Mai 2019

Présents : Marie-Pierre BAROUX, Catherine CHAMOMARD, Pascal FAYOLLE, Andrée GAUTHIER, Nadine GONIN, Sylvie JAMBON, Fabrice LONGEFAY, Yves MATHIEU, Martine MORION, Martin TRESCA

Excusés, absents : Olivier BERTHET, Emeric FORESTIER, Maurice MEGARES, Laurent METGE-TOPPIN

Secrétaire de séance : Martine MORION

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 11 avril 2019.

1 Choix des entreprises concernant le marché de travaux : rénovation et extension des bâtiments de l'école maternelle et construction du restaurant scolaire

Mme AYDOSTIAN, architecte est venue présenter le rapport d'analyses des offres suite au marché de travaux concernant la rénovation et l'extension des bâtiments de l'école maternelle et la construction du restaurant scolaire. Elle informe que la consultation a porté sur 14 lots. Une visite était obligatoire pour certains lots afin de pouvoir soumissionner. Certaines entreprises n'ont pas respecté cette demande et ont donc été évincées. Mme Aydostian rappelle que les critères de jugement des offres étaient sur 10 points avec un coefficient de 40 % pour le prix des prestations et un coefficient de 60 % pour la valeur technique.

- Lot 1 : Démolition – VRD – Maçonnerie : Entreprise RAE
- Lot 2 : Charpente – Couverture – Zinguerie : Entreprise HORN
- Lot 3 : Menuiserie extérieures – Serrurerie : Entreprise FONTBONNE
- Lot 4 : Menuiserie PVC : Entreprise MONTBARBON
- Lot 5 : Façades : Entreprise RAE
- Lot 6 : Etanchéité : Entreprise SOLOSEC
- Lot 7 : Menuiseries Intérieures : Entreprise MONTBARBON
- Lot 8 : Plâtrerie – Peinture : Entreprise LARDY
- Lot 9 : Carrelage – Faïences : Entreprise BERRY
- Lot 10 : Sols souples : Entreprise STORIA
- Lot 11 : Electricité : Entreprise DUGELET
- Lot 12 : Chauffage – ventilation – plomberie : Entreprise RABY
- Lot 13 : Equipement cuisine : Entreprise MOREL
- Lot 14 : Entreprise EIFFAGE

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité l'ensemble des entreprises proposées sauf pour le lot 3 (accord à la majorité : 1 contre, 1 abstention et 9 pour).

Mme Aydostian informe que les réunions de chantier se tiendront chaque jeudi matin et qu'elle ne souhaite qu'un seul responsable de la mairie. Fabrice Longefay demande alors à Mme Aydostian, à ce que les comptes rendus de chantier soient très détaillés afin que le groupe de travail puisse suivre correctement l'avancement des travaux.

Arrivée de Pascal FAYOLLE

2 Subventions 2019

Martine Morion présente la proposition de la commission « associations sports loisirs » concernant l'attribution des subventions aux associations de la commune. Concernant, la subvention proposée à l'Association des Familles, Fabrice Longefay demande si la commission a rencontré les communes de St Julien et Salles-Arbussonnas pour évoquer le montant de cette subvention. En effet, voilà plusieurs années que le conseil municipal convient qu'il faudrait un accord sur le montant des subventions concernant les associations intercommunales entre les communes concernées. Martine Morion répond qu'elle ne l'a pas fait. Fabrice Longefay informe que les deux autres communes ne donnent pas de subvention à

l'Association des Familles en dehors du centre de loisirs contrairement à Blacé. La proposition faite par la commission pour le montant à octroyer à l'Association des Familles est de 300 €, Andrée Gauthier demande à ce que ce montant soit porté à 400 € comme pour l'association Univers des Jeunes. Sylvie Jambon indique que dans les dossiers de demande de subvention déposés par les associations, certaines ont une trésorerie importante et peu de licenciés, elle propose d'en tenir compte dans les montants attribués.

Les subventions suivantes sont accordées à l'unanimité sauf pour les subventions suivantes :

- Association des Familles : montant proposé 400 € : 7 pour, 4 contre et 1 abstention
- Boulophile Blacéenne : montant proposé 500 € : 11 pour et 1 contre
- Football Club Reneins Vauxonne : 11 pour et 1 contre
- Univers des Jeunes : 11 pour et 1 contre

VIVRE MIEUX	400 €
CLUB MOTOS	250 €
CLUB BON ACCUEIL	300 €
UNIVERS DES JEUNES	400 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	300 €
SOCIETE DE CHASSE	350 €
CATM	200 €
TENNIS CLUB BLACEEN	500 €
BOULOPHILE BLACEENNE	500 €
SOU DES ECOLES	600 €
SOU DES ECOLES (SUBVENTION EXCEPTIONNELLE)	400 €
ASSOCIATION FOOTBALL CLUB RENEINS VAUXONNE	600 €
FANFARE LA SALLESIEENNE	700 €
RASED (Fonctionnement)	120 €
ASSOCIATION DES FAMILLES	400 €

DIA :

- Maison Route de Salles : avis Favorable
- Dépendance Route du Beaujolais : Avis favorable

Questions diverses :

Voirie :

Fabrice Longefay informe que la propriété du château du Bost fait l'objet d'une division. Les résidents du château rejoindront la route par le portail principal tandis que les résidents des plateaux à aménager sortiront par le portail existant mais non utilisé qui se trouve dans le virage route des cèdres. Cette sortie est extrêmement dangereuse, il n'y a aucune visibilité. Yves Mathieu indique qu'il a contacté les services du Département puisqu'il s'agit d'une route départementale et qu'il lui a été répondu qu'il n'y avait aucun moyen de refuser cette sortie puisque le portail est existant. Les membres du conseil municipal sont inquiets concernant la sécurité mais prennent acte de la décision du Département.

Yves Mahtieu informe que les travaux de la Rue Louis-Gaspard Dupasquier vont commencer à l'automne pour une première phase et en janvier 2020 pour une deuxième phase. Il indique qu'une réunion publique sera organisée avec les riverains afin d'expliquer les travaux qui empêcheront toute circulation sur cette voie.

Sylvie Jambon demande pourquoi les chicanes ont été enlevées au Fond de Blacé. Yves Mathieu répond que lors des fortes rafales de vent, ces dernières s'étaient déplacées et ont finalement été retirées.

Fleurissement :

Martine Morion indique que les fleurs ont été plantées le 15 mai avec des bénévoles de Blacé et St Julien.

Culture :

Martine Morion rappelle le voyage de la bibliothèque à Vichy le samedi 18 et le dimanche 19 mai 2019.

Elle rappelle que des photos sur des plaques de verre ont été découvertes dans une ancienne maison, celles-ci ont été remises à la mairie. Le club photos de l'Univers des Jeunes a fait des tirages de ces photos. Les photographies concernaient une ancienne famille de Blacé, un appel a donc été fait aux seniors originaires de la commune pour essayer d'identifier les personnages et pour qu'ils nous racontent leurs souvenirs sur cette période afin de pouvoir écrire l'histoire de

Blacé entre 1930 et 1960. A la suite de cela, un projet d'exposition des photos a été décidé et une monographie fera suite à cette exposition.

Manifestations :

Fabrice Longefay rappelle l'organisation de la folle brocante par le Sou des Ecoles, le dimanche 9 juin 2019.

Yves Mathieu rappelle également le concert donné par la fanfare la Sallésienne dans le parc de la mairie, le vendredi soir 7 juin 2019.

Personnel communal :

Fabrice Longefay indique que Valérie Danguin et Gulsum Irlmazbilek ne souhaitent pas pour des raisons personnelles reconduire leur contrat à la prochaine rentrée scolaire. Le recrutement est en cours.

Divers :

Yves Mathieu indique que des défibrillateurs ont été installés à la salle des fêtes, à la maison associative et dans le passage entre l'église et l'école élémentaire. Une formation devait être dispensée mais suite à l'arrivée tardive du technicien, cela n'a pas été possible.

Prochain conseil municipal : 04/07/2019 à 20h00